

Compte rendu réunion SHF 09/06/25

Début de réunion : 19h30

Présents: Anaïs Becquet, Ludivine Chebai, Jérôme Jacq, Blandine Abadie, Arnaud Eggmann, Manon Glise, Justine Farrugia, Sylvain Stanesco, Angélique Pasquier.

Excusés: Alessandra Castelli

Absents: Aurélien Berbesson, Sébastien Garcia

Arrivée d'Aurélien Berbesson à 20h40

Départ de Justine à 20h56

1- NE : repas, photos, cadeaux de bienvenue, kart, hôtel Evan MARIONNEAU, tombola,

Blandine ABADIE souhaite faire le point sur le menu proposé pour la Nationale d'Elevage.

Suite aux différents choix, le menu suivant a été choisi:

Entrée: 3 Salades mêlées, crudités, terrine maison ,jambon cru, rosette melon

Plat: Rosbif/ Frites

Dessert: Fraisier

Le Fromage sera offert par le SHF et apporté par Mr Sébastien Garcia

Les participants seront invités à apporter leur boisson pour faire découvrir leur région à leurs voisins de table.

Un devis pour les photos de la NE a été demandé à Mme Magdalena DELIGNY.

Le devis proposé pour les photos brutes est de 500€. Celui pour les photos retouchées est de 600€.

Le montant comprend la présence de deux photographes sur les deux jours d'exposition.

Une abstention de Sylvain STANESCO, le reste du comité vote pour.

Cadeaux de bienvenue:

Suite à plusieurs propositions, le décapsuleur est choisi. Les membres du comité sont "pour", avec une commande de 150 pièces.

Manon GLISE propose un sac. Elle enverra le visuel par mail.

Une vérification des stickers sera réalisée par Angélique PASQUIER.

Blandine Abadie propose de payer l'hôtel à Evan MARRIONNEAU pendant la Nationale d'Élevage. M. MARRIONNEAU doit en effet transporter le matériel et réaliser l'installation de la sono. Pour faciliter ses démarches il est proposé un logement à proximité du parc des expositions.

Voté "Pour" par le comité.

Une tombola sera organisée avec des lots (produits régionaux, ...) amenés par les adhérents.

Un compte rendu sera fait par mail par Angélique PASQUIER sur l'inventaire des stocks pour faire les pochettes cadeaux aux participants.

Date de la NE 2025 : 20/ 21 septembre 2025

Il est décidé de mettre en place deux clôtures:

- 1ère clôture : 24 Août 2025
- Clôture définitive: 7 septembre 2025 à 23h59

Il est décidé une augmentation des tarifs par rapport à l'année 2024.

Pour les vétérans le tarif de l'inscription est augmenté à 20 euros en première clôture.

Le tarif initial de la classe baby est augmenté à 15 euros, tout comme les catégories " lot de reproducteurs" et " lot d'affixe".

Augmentation de 2€ pour les autres inscriptions.

Proposition de modification du règlement intérieur concernant les renouvellement d'adhésions qui sera abordée lors d'une prochaine réunion et lors de l'AG.

Mise au point sur les tapis, le podium et réflexion sur l'utilisation du hall pour la mise en valeur des sponsors.

Il est proposé d'utiliser l'arrière du parc des expositions pour le dimanche.

Angélique PASQUIER et Jérôme JACQ proposent d'inviter les représentants de Royal Canin.

Pour l'année 2025, nous accueillons également le club de race des Akitas Américains. Il est proposé qu'il utilise l'arrière du parc des expositions le samedi.

Les chiens de Canaan seront probablement présents le samedi pour leur NE.

TAN : Jérôme JACQ propose d'amener un kart et une trottinette.

BAR: Angélique PASQUIER va vérifier le stock de gobelet. Il sera demandé

une consigne d' 1 euro par gobelet.

Il est proposé de reprendre des fûts comme pour l'année 2024. Ceux non entamés pouvant être remboursés.

RESTAURATION: Jérôme JACQ propose la présence d'un foodtruck pour le repas du samedi midi.

COUPES : Il est proposé qu'Angélique PASQUIER les amène à la NE pour les remettre à Jérôme JACQ pour une répartition.

CADEAU DES JUGES : Manon GLISE et Angélique PASQUIER.

Manon GLISE s'occupera des flots.

Blandine ABADIE s'occupera des coupes pour les trophées.

Jérôme JACQ propose de réaliser des pinces porte-numéro. Il est rappelé que cela a été réalisé l'année dernière et qu'il reste des pinces en stock.

2- CEDIA

Préparation de la feuille de tarif pour Cédia par Anaïs BECQUET.

Shanon COLLARD et Aurélie VALENTIN feront l'affiche de la NE pour Cédia.

3- Grille de sélection

Modification de la grille de cotation pour enlever la recommandation 1^{er} choix dans la cotation 4 car de la SCC.

La recommandation 1^{er} choix ne sera utilisée qu'en interne pour la sélection des chiens concourant pour le CACS en NE.

Rajout du qualificatif " excellent" en RE dans la cotation 3.

Rajout Dysplasie B pour la cotation 4.

Rajout des explications concernant la réalisation des tests APR et Gonio.

Soumission de cette nouvelle grille à la SCC pour approbation et validation.

4- Demande de dérogation pour homologation d'Audrey Roche

Blandine ABADIE réalise la lecture du courrier de demande de dérogation pour Bloodsnow Painting Masterpiece (à voir car pas de s dans lof select) dit Teddy concernant un allongement du délai de validation de son CACS obtenu en Championnat de France en 2023 pour tenter de valider le titre de Champion de France suite à une course manquante.

Contre: Sylvain Stanesco, Jerome Jacq, Anaïs Becquet, Aurélien Berbesson,

Manon Glise

Pour: Angelique Pasquier, Ludivine Chebai, Blandine Abadie, Arnaud Eggmann.

Le Contre est voté à la majorité

5- Titre de lauréat standard performance et dyspl B

Vote reporté pour chercher les informations officielles concernant l'accès ou non à la classe champion suite au titre de Lauréat Standard Performance. Aurélien précise qu'il a déjà engagé en classe champion en Nationale d'Élevage suite à l'obtention de ce titre.

6- Demande spéciale des Antilles pour TAN et tests oculaires

Lecture d'un mail concernant une demande de dérogation en Guadeloupe pour des tests de tares oculaires réalisés par un vétérinaire ophtalmologiste non officiel SCC et mise en place d'un TAN à distance pour un chien à confirmer à titre initial.

Vote contre: Angelique Pasquier, Sylvain Stanesco, Jerome Jacq, Anaïs Becquet, Aurélien Berbesson, Ludivine Chebai.

Abstention: Manon Glise

Pour: Blandine Abadie et Arnaud Eggmann

7- Brevets de travail

Blandine ABADIE souhaite apporter plusieurs précisions concernant la course de Phalempin notamment sur le fait que la personne en costume sur place était un juge de beauté, Patrick DEWAERE. Il était présent sur la course afin de finaliser son cursus pour être juge de la race. Certains chiens ayant été toisé sur la ligne d'arrivée cela ne reproduira plus, les chiens pouvant être toisé lorsqu'ils sont sur la stae-out. Elle en profite pour préciser que le juge est le seul à décider des attelages et des chiens qui seront gardés ou non pour calculer les temps de référence pour l'épreuve de brevet.

Sylvain Stanesco indique que le règlement n'est pas clair concernant le championnat SHF sur les brevets de travail. Le terme brevet sera donc ajouté pour éviter toute confusion ou malentendu.

Plusieurs incompréhensions suite à la validation d'une épreuve de brevet sur les différents trophées de la Lekkarod. Il faudra pour les prochaines fois développer les degrés d'acceptations ou non de manière claire pour éviter toute ambiguïté.

8- Questions diverses

- Pour information, Blandine ABADIE indique que des critères de non-confirmation avaient été soumis à la SCC, avec M. LENEUF. La SCC a mis en attente cette requête (manque de dent et port de queue).
- Concernant la problématique sur les manques de dents. Une carte dentaire officielle sera mise en place sur la Nationale d'Élevage 2025. Le tarif sera de 10€. Une communication aux adhérents sera faite concernant les avantages et l'affichage sur le pédigree par la SCC.
Le vote est "Pour" à l'unanimité.
- Une participante à la spéciale de race de NANCY indique qu'il n'y avait pas de délégué sur place et demande s'il est possible de lui faire parvenir les flots / coupes. Il n'est pas prévu de faire parvenir des flots ou coupes en l'absence de délégué.
- Sylvain STANESCO demande qu'en est-il de la revue qui a été envoyée en février 2025. La présidente s'excuse sur le fait qu'elle n'a pas eu le temps de la regarder. Elle assure que la revue sortira très prochainement.
- Sylvain Stanesco demande une dérogation pour la réunion de la NE en présentiel afin de pouvoir y assister en visio. La présidente précise qu'il s'agit justement d'une réunion en présentiel et non en visio et indique que si c'est réalisable et uniquement si le réseau est suffisant, cela pourrait être mis en place.
- Sylvain Stanesco demande si une session de formation de juge beauté/travail va débiter, si des demandes ont été faites et qu'en est-il du vote du comité concernant ces demandes? Aucune demande n'a été faite.

Fin de réunion à 22h55.